

Document n°9

Engagements du/des propriétaire(s)

Je soussigné Alain TEZENAS DU MONTCEL, gérant de la Société civile immobilière « Groupement forestier du château de Brégançon » propriétaire de la parcelle G 1365 sise à Bormes-les-Mimosas (83) sur laquelle notre société a un projet de reboisement

J'atteste:

- ☒ Avoir pris connaissance de la Méthode Reconstitution de peuplements forestiers dégradés (reboisement) ainsi que du décret n° 2018-1043 du 28 novembre 2018 **modifié** créant un label « Bas-Carbone » et de l'arrêté du 28 novembre 2018 **modifié** définissant le référentiel du label *bas-carbone*. Le projet de reboisement s'il obtient le label Bas-carbone, vise la certification des réductions d'émissions de gaz à effet de serre. Ces réductions me seront attribuées après une vérification de terrain par un expert indépendant, vérification qui sera à ma charge.
- ☒ Que le projet de reboisement ne bénéficie pas d'une obligation réelle environnementale telle que prévue à l'article L. 132.3 du code de l'environnement apportant une aide supérieure à 50% du coût total des travaux.
- ☒ Que le projet de reboisement ne fait pas partie d'une mesure compensatoire de boisement prévue à l'article L. 341-6 du code forestier.
- ☒ Que le projet de boisement n'est pas interdit par une réglementation de reboisement au titre de l'article L. 126-1 du code rural et de la pêche maritime.
- ☒ Que le projet de reboisement n'est pas empêché au titre des réglementations environnementales citées par l'article L. 122-8 du code forestier
- ☒ J'atteste que, dans la mise en œuvre du projet, aucun labour ni récolte de rémanents ne sera effectué.
- ☒ En cas d'IBP : Les interventions de coupe du peuplement ne seront pas effectuées sur les surfaces où des arbres sont maintenus de façon à conserver les éléments favorables à la biodiversité.

Je m'engage:

- ☒ A gérer ma forêt selon un document de gestion durable. Dans les 12 mois de la réception des travaux de boisement, à mettre à jour le document de gestion durable (cf page 2) pour inclure les parcelles mentionnées, OU à rédiger un document de gestion durable si je n'en dispose pas encore. Je le transmettrai/nous le transmettrons au service instructeur après validation.
- ☒ A conserver l'état boisé de ces parcelles pendant 30 ans au moins pour garantir les réductions d'émissions qui pourraient être générées par mon projet. [modifier pour les durées spécifiques]
- ☒ A accepter tous les contrôles aléatoires de l'autorité compétente durant toute la durée de validité du projet labellisé ainsi que leurs résultats.

Enfin,

de 25/06/2022
Alain TEZENAS DU MONTCEL

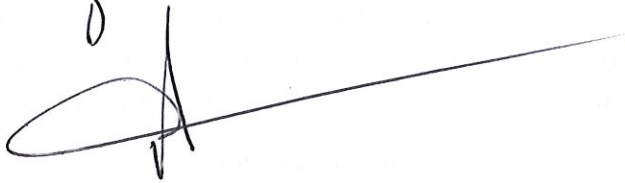
☒ J'atteste que les réductions d'émissions générables par le projet n'ont fait l'objet d'aucune demande de labellisation ou valorisation autre que le label bas-carbone et je m'engage à ne pas en demander d'autres sur les mêmes parcelles si le projet est labellisé.

☒ Je suis informé que je dispose d'un droit d'accès et de rectification de mes données personnelles, exercé dans les conditions précisées en annexe du présent document.

Date 15/06/2022

Signatures manuscrites de tous les propriétaires :

A. Izquierdo Montiel

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be a variation of the name 'A. Izquierdo Montiel'.